

royale du Canada ont pris des mesures, ces dernières semaines, pour faire une identification précise.

LA COLOMBIE-BRITANNIQUE

VANCOUVER—AIDE FÉDÉRALE À L'AMÉNAGEMENT DE LA CHAUSSÉE MARITIME

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Harold E. Winch (Vancouver-Est): Je désire poser une question au ministre des Travaux publics (M. Green) et je vous assure, monsieur l'Orateur, que ce n'en est pas une pour le *Feuilleton*.

La Colombie-Britannique célébrera son centenaire l'an prochain et une des questions posées au ministre des Travaux publics a trait à une contribution du Gouvernement en vue de l'aménagement de la chaussée qui, d'après le programme du centenaire de Vancouver, protégera et abritera pour toujours le fameux *St. Roch*, navire de la Gendarmerie royale du Canada.

Je crois comprendre qu'on doit recevoir immédiatement ce renseignement pour élaborer le programme. Puis-je demander à l'honorable ministre de nous dire si le gouvernement fédéral est disposé à participer financièrement à cette affaire?

L'hon. Howard E. Green (ministre des Travaux publics): L'honorable représentant de Vancouver-Est est un peu en retard sur ce point. J'étudie cette question depuis quelques semaines et, il y a à peine quelques jours, j'ai eu un entretien avec trois des échevins de la ville de Vancouver. J'espère bien que le Gouvernement pourra aider à aménager la chaussée, mais je fais remarquer à l'honorable député qu'il ferait mieux de ne pas trop me presser, car j'aurai des ennuis avec le ministre des Finances. Telle est la situation actuelle. Nous cherchons à déterminer ce qui peut se faire au sujet de ce programme.

LE TRANSPORT AÉRIEN

DÉCLARATION SUR LES DROITS DE CIRCULATION AÉRIENNE ENTRE L'ITALIE ET LE CANADA

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. George H. Hees (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, hier, l'honorable député de St-Antoine-Westmount (M. Marler) a posé une question au premier ministre. Il lui a demandé des renseignements sur la possibilité qu'un accord soit conclu avec l'Italie à propos de l'échange de droits de circulation aérienne. Comme ce sujet relève de mon ministère, le premier ministre m'a demandé de répondre à la question.

Je suis heureux d'annoncer que des pourparlers officieux se déroulent présentement par la voie diplomatique et l'on espère pouvoir en venir prochainement à une entente sur l'échange de ces droits.

M. Stanley Haidasz (Trinity): Monsieur l'Orateur, puis-je demander au ministre des Transports, avant que nous ayons le temps d'oublier sa réponse à la question posée précédemment, si Toronto aura le bénéfice des droits de circulation aérienne dont il a parlé auparavant?

L'hon. M. Hees: Je pense que l'honorable député anticipe un peu. Il est nécessaire tout d'abord de conclure un accord avec l'Italie, si nous le pouvons. Le cas échéant, nous étudierons cette question.

LE REVENU NATIONAL

A PROPOS DE L'INTERDICTION DE LAISSER ENTRER AU PAYS LES PUBLICATIONS OBSCÈNES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. C.-A. Cannon (Îles-de-la-Madeleine): Monsieur l'Orateur, pourrais-je poser une question au ministre du Revenu national? Le ministre du Revenu national a-t-il entrepris personnellement, ou est-ce que quelqu'un de son ministère a entrepris en son nom, la censure des publications obscènes importées de l'étranger, comme son prédécesseur le faisait avec tant de mérite?

L'hon. George C. Nowlan (ministre du Revenu national): Monsieur l'Orateur, le ministre du Revenu national, en conformité de son serment d'office, s'acquitte de toutes les fonctions que lui assigne la loi.

M. Cannon: Une autre question, monsieur l'Orateur. Le ministre du Revenu national approuve-t-il, par conséquent, l'attitude et la ligne de conduite de son prédécesseur à cet égard?

L'hon. M. Nowlan: Il ne m'appartient pas de juger la conduite de mon prédécesseur. Chose certaine, c'est que la majorité de la population n'était favorable ni à lui-même ni à la majorité de ses collègues.

LE BÉTAIL

BOVINS ET PORCINS—DEMANDE DE PRIX MINIMUMS CONVENABLES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. E. G. McCullough (Moose-Mountain): Monsieur l'Orateur, le ministre de l'Agriculture peut-il nous dire si des prix minimums convenables seront établis pour les bovins, et singulièrement pour les porcs, afin de protéger les agriculteurs contre des prix